

Strasbourg le 1 octobre 2018

Les organisations syndicales ont rencontré la nouvelle directrice pour son premier **CTL le 1er octobre.**

Solidaires Finances Publiques a lu la déclaration liminaire suivante :

Madame la Présidente,

Votre arrivée dans le département, concomitamment aux annonces gouvernementales sur l'avenir de la fonction publique, ne cesse d'inquiéter les agentes et agents.

Elles et ils sont inquiètes et inquiets pour eux même et les usagers.

Ils-elles sont inquiètes et inquiets pour leur statut, leurs garanties individuelles et collectives, leurs conditions de travail. De quels moyens matériels et juridiques disposeront-elles et ils à l'avenir ?

Elles et ils sont inquiets sur la nature et l'efficacité du service qu'ils seront en capacité de rendre ou pas à l'ensemble des usagers, sachant qu'ils-elles se sont engagés dans la fonction publique en ayant une haute idée du service public.

Ils-elles sont inquiets et inquiètes sur le devenir du réseau.

Ils-elles sont inquiets et inquiètes du virage ultralibéral du gouvernement qui vise à transformer les équilibres sociaux, en brisant les instruments de contrôle et de régulation économiques, financiers et fiscaux.

10 questions que se posent avec nous les agentes et agents du département :

1) Vous avez quitté une petite direction pour le Grand Est :

- quelle est votre mission dans notre département et notre région ?
- serez- vous l'instrument de l'atomisation de la DGFIP ?
- quelle attitude aurez-vous face aux vellétés d'hégémonie du préfet sur les services de l'État ?

2) Vous avez commencé des visites de service, qui n'étaient nullement des visites de courtoisie, et remis en cause à cette occasion, les méthodes de travail dans plusieurs services.

- sur quels constats vous fondez vous ? Le rapport d'activité de la DRFIP ne présentait aucun point d'alerte particulier.
- avez vous un plan d'action ?
- si oui lequel ?
- avez vous l'intention d'y associer les agents et agentes ?

3) Combien y aura-t il de trésoreries en 2019 ? 2020 ? 2021 ?

- 4) Combien y aura-t-il de SIP en 2019 ? 2020 ? 2021 ?
- 5) Combien y aura-t-il de SIE en 2019 ? 2020 ? 2021 ?
- 6) Combien restera-t-il de vérificateurs, vérificatrices, enquêteurs, enquêtrices en 2019 ? 2020 ? 2021 ?
- 7) Que pensez vous de la suppression annoncée du recours en CAPN ?
- 8) Que pensez vous de l'abandon des missions topographiques du cadastre à l'IGN ?
- 9) Connaissez-vous le volume des suppressions d'emploi pour le Bas-Rhin et quels critères appliquerez vous pour les décliner localement ?
- 10) Quand pourrons-nous espérer être reconnus en tant qu'acteurs fondamentaux de l'économie et de la justice sociale ?

Le point qui nous intéressait le plus à savoir les prévisions de restructuration pour 2019 ne nous avait pas été communiqué au préalable.

La directrice nous a donc annoncé :

Qu'elle ne pouvait pas nous donner d'informations car la Direction Générale ne lui a pas répondu.

Elle nous a dit ne pas venir d'une « petite direction », cela avait l'air de lui tenir à cœur.

Concernant CAP22 elle a eu comme tout le monde le rapport grâce à une OS (Solidaires Finances Publiques en l'occurrence) et n'a rien eu officiellement de la DG.

Elle n'a toujours pas eu sa feuille de route (elle est prévue pour le printemps 2019)

La direction travaille sur l'orientation générale.

Le préfet ne devrait pas avoir d'influence quant à l'organisation de nos services, sauf lorsque nous parlerons de réorganisation générale des services de l'État.

Les 7 directions préfiguratrices sur les réorganisations ne sont pas connues. Tout se passe en cercle très fermé.

Cependant, la semaine dernière une conférence téléphonique des Directrices et Directeurs départementaux et régionaux a eu lieu pour donner certains éléments confidentiels. Elle n'a pas pu nous indiquer les départements concernés, rien « n'a fuité » de Bercy.

Rien non plus concernant ASR 2019 et toutes les questions sur l'avenir sont donc restées sans réponses.

Concernant les CAPN de recours. La directrice répond que ce n'est pas de son ressort.

Elle argumente du fait de faible nombre d'appels, ce ne serait pas gênant qu'il n'y ait plus de niveau national.

Solidaires a cependant expliqué que la hauteur de vue prise en national permet de prendre du recul par rapport aux situations conflictuelles locales et que certains départements ne respectent pas le fait que dans la parité administrative des personnes puissent être juge et partie.

Sur le transfert des missions Solidaires note que la Directrice trouve que le travail à la caisse n'est pas « gratifiant » et qu'il n'est donc pas gênant de transférer cette partie du travail à la Poste ou d'autres...

Les missions cadastrales ne seront pas transférées à l'IGN. La directrice parle de collaboration entre les deux services.

Bref toutes les propositions de la Direction Générale sont positives et vont « dans le bon sens » pour la parité administrative.

Concernant la venue du Ministre, cette visite était prévue dès le mois de juillet aux douanes. Comme il s'agissait de communication externe il n'y avait pas de raison de faire participer les représentants du personnel.

Pour l'accueil sur RDV « on y va à fond ! » ça nous l'avions bien compris, bien que les

conséquences pour les agentes et les agents ne soient pas considérées.

Et enfin, bien que n'ayant pas d'informations claires, la déconcentration est en marche tout en concentrant les missions, un appel de la campagne en quelques sortes.

D'autres sujets étaient à l'ordre du jour :

1) Ponts naturels

les ponts naturels proposés sont :

- le vendredi 31 mai (Ascension)
- le vendredi 16 août
- le vendredi 27 décembre

Si les élu-e-s de Solidaires savent que ces ponts naturels peuvent arranger beaucoup de collègues, il n'en demeure pas moins que c'est la direction qui impose des congés et qu'il ne faut pas oublier celles et ceux qui, pour des raisons personnelles ont choisi le plus petit module horaire.

Nous nous sommes donc abstenus.

2) Fusion des secteurs d'assiette au sein du SIP de Strasbourg Ouest :

Il s'agit pour des raisons de répartition plus équitable et de mutualisation des tâches de fusionner les anciens secteurs de Sud et Ouest.

Les élu-e-s de Solidaires sont toujours méfiants à l'annonce de fusions, officiellement pour « faciliter la mutualisation des méthodes de travail ainsi que les pilotages des équipes ».

En réalité nous savons bien que cette plus grande souplesse facilite également les suppressions d'emploi.

3) Délivrance dématérialisée des avis d'imposition :

Une fois de plus on cherche à nous imposer de ne plus délivrer d'avis d'imposition à l'accueil.

A Solidaires nous ne sommes pas dupes de ce non-service public au nom de la modernité.

La DG fait comme si tout le monde était équipé de smartphones et maîtrisait le numérique.

Mais nous sommes encore soucieux de l'égalité de traitement des citoyennes et citoyens quelle que soit leur culture et leur situation.

Il faut tarir la source de ces demandes d'avis papier dixit la direction afin de maîtriser l'accueil et d'accompagner les usagers vers la dématérialisation.

Aux agents d'accueil d'être pédagogue et d'expliquer qu'ils n'ont plus la possibilité de donner les avis.

Solidaires a alerté sur les risques de crispation dans les relations avec les usagers.

Des services civiques sont recrutés dans le but de pallier ces manques. Solidaires rappelle la nécessité de recruter des agents C, B et A et non des contractuels pour compenser le manque de personnel dans les services.

4) Validation des déclarations pré remplies des contribuables défaillants

Il s'agit de valider automatiquement des déclarations pré remplies comme si les contribuables les avaient signées.

Nous comprenons bien l'intérêt de la manœuvre : moins de contribuables qui viennent réclamer un avis de non-imposition dans l'urgence pour les organismes sociaux.

Nous avons soulevé la question de la légalité d'une telle démarche alors que l'impôt est déclaratif.

Qu'en est-il de la redevance dont il faut cocher une case dans la 2042 ?

Si des usagers réclament suite à ces validations, il sera toujours possible de reprendre le dossier avec toutes les garanties dont dispose chaque citoyen.

Solidaires demande les retours et conclusions des départements qui ont déjà testé ce dispositif. La Direction s'engage à communiquer les conclusions des rapports sur cette expérimentation.

5) Affichage d'indicateurs de qualité dans les SIP

Un affichage sera effectué dans les SIP comprenant le taux de réclamations traitées dans le délai d'un mois, le taux d'usager satisfaits de nos services en ligne (taux national), le taux de satisfaction globale de l'usager (taux national), le taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur RDV décliné par

structure.

Il est quand même paradoxal qu'au moment où la DGFIP abandonne l'accueil et les contribuables, elle ait l'idée d'afficher leur taux de satisfaction !

6) Bilan de la mise en œuvre du télétravail

Le bilan semble positif aussi bien du point de vue des agentes et agents que de celui de l'administration. La direction nous annonce que nous aurons dans le département une expérimentation avec deux personnes travaillant sur Chorus. La direction annonce également que suite à un petit sondage un 2ème jour pourrait être proposé aux personnes déjà en télétravail.

Nous avons demandé quelques précisions :

- quid des questions d'écran soulevé par les collègues ?

« Eh bien elles ont choisi le télétravail il y a forcément des inconvénients » !

Depuis la mise en place du progiciel, il a été imposé un double écran pour un meilleur confort de travail pour les agents chorus....

- quid de la demande d'imprimante ? il n'est pas prévu de fournir une imprimante

- quid de l'avenir 2019 ? en attente de la circulaire d'application pour proposer la généralisation aux agentes et agents du département.

Il est important de savoir qu'en cas de refus par un chef de service, celui-ci doit-être motivé et peut faire l'objet d'un recours en CAPL.

Solidaires soulève la question des applications accessibles H24. Un droit à la déconnexion était prévu dans les documents préparatoires à l'expérimentation. La direction indique que la DG y travaille pour les rendre inaccessibles le soir et le week end.

7) Bilan de la campagne déclarative 2018

Solidaires a fait remarquer que 50 % des appels n'ont pas été décrochés en raison de l'accueil du public et la complexité des réponses à apporter en raison du PAS.

Quand l'administration donnera t-elle des moyens en personnel et en matériel performant pour permettre aux agents d'assurer correctement leur mission ?

Les questions traduisant l'inquiétude des usagers quant aux PAS concernaient principalement l'application du taux neutre.

Un plan de communication massif sera mis en place ces prochains mois sur le PAS via tous les supports médiatiques.

Il y aura une conférence de presse nationale.

8) Bilan de la campagne des entretiens professionnels

Les élu-e-s de Solidaires ont fait remarquer à la direction que le peu de recours exercés par les agentes et agents n'est pas le signe qu'ils et elles sont satisfait-e-s de leur évaluation.

Souvent les collègues qui nous consultent renoncent à faire appel, soit devant la difficulté qu'ils ou elles ressentent à devoir se justifier de tout, soit parce que le ou la cheffe de service ressent le recours comme une offense personnelle . Rappelons que les agents et agentes ne font qu'exercer leur droit et que nul ne peut leur en tenir rigueur.

9) Actualité immobilière :

Schiltigheim : concernant la climatisation c'était du temporaire les recherches sont en cours pour l'année prochaine. Il y a un acheteur pour le bâtiment, en attente de savoir si notre bail sera renouvelé en août 2019.

Erstein : Solidaires informe la direction que le crédit mutuel propriétaire des lieux prévoit de faire une visite, la direction n'en avait pas connaissance.

Neudorf : l'annexe sera prête en 2019 pour accueillir la DISI, la prise en compte de l'arrivée de Reims et Chalons en Champagne dans la Disi est effective. La DISI fera la gestion de la salle de réunion de l'annexe.

Picard : Pour le CPS des recherches sont en cours pour voir la faisabilité d'un relogement 50 espaces de travail sont nécessaires ainsi que la prise en compte des horaires atypiques.

Globalement concernant la canicule : une étude est en cours sur la verrière des HUS, pour le 3ème étage de la Direction idem, ainsi que pour le 3ème de Neudorf.

Rappelons que Solidaires Finances Publiques tient à votre disposition un « questionnaire canicule ».

L'idée est d'anticiper nos revendications (après vous avoir consultés), pour l'été prochain et les suivants.

10) Point sur la situation budgétaire

Les frais concernant la salle de formation du 35 seront pris en charge par la centrale et l'interrégion. Les 7000 euros de frais supplémentaires de formation sont liés au PAS et sur les formations cadastre à Toulouse.

11) Questions diverses

- **PRD** : il reste 571 dossiers qui devraient être résorbés au 31/12/2018.

Ce service disparaîtra le 31 décembre 2018.

En cas de reliquat, ces dossiers seront transférés au PCR/P ou une ou deux personnes situées en direction s'en chargeront.

- **SIE Strasbourg Ouest** : le problème est connu et les ressources humaines sont vigilantes.

Un travail sur le pilotage sera fait avec le chef de service.

Cependant Solidaires a réaffirmé l'obligation de suivi de ce service, car des cas de RPS sont actuellement détectés....

- **ticket CTS** pour les vérificateurs et vérificatrices : en attente de validation des pièces justificatives par Chalons en Champagne mais le reçu délivré par les automates CTS ou la boutique CTS sont à priori ok pour saisir dans FDD.

- **la prime vélo** : la direction n'en avait pas entendu parlé, si cela arrive cela sera appliqué

- il a été demandé de **publier sur Ulysse** quand l'information est connue les décès des collègues y compris les retraités, la direction est plutôt favorable

- **les horaires d'accueil des régisseurs** ont bien été modifiés (9h-11h)

- **les feuilles de paye** ne seront plus distribuées en papier, en cas de difficulté de création de l'espace ENSAP ou d'accès aux feuilles de paye (pour les PACTE) il faut s'adresser aux RH

- « **L'armoire à livres** » de la direction fonctionne bien.

Cette initiative peut se décliner dans d'autres sites du département. Rien n'empêche de l'étendre aux DVD.

- **la direction a expliqué les enjeux du questionnaire CUBE 2020.**

Ce questionnaire concerne les agentes et agents du bâtiment de la direction. Il s'inscrit dans un projet autour de la démarche de développement durable.

- pas d'accueil personnalisé prévu à la trésorerie amendes

- un comité local d'usager aura lieu le 18 octobre à la région : pour les particuliers sur la TH et pour les professionnels sur la loi ESOP

- **le CTL emploi aura lieu le 8 janvier 2019** avec les nouveaux élus sur les consignes de la DG

- les C stagiaires 2ème tranche ayant eu Strasbourg ALD ne sont pas encore affectés dans un service. Les RH décideront prochainement de leur affectation.